

Certificats d'économies d'énergie

Attestation de conformité aux exigences de l'opération standardisée IND-BA-116 Luminaire à modules LED

Marque commerciale : PHILIPS

Nom du produit : GentleSpace2

Référence : BY471P ECO250S/840 PSD MB GC S

Fiche technique :

<http://www.lighting.philips.fr/>

Les luminaires à modules LED mis en place respectent les critères suivants :

- durée de vie calculée à 25°C supérieure ou égale à 50 000 heures avec une chute de flux lumineux inférieure ou égale à 20 %.
- efficacité lumineuse (flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire auxiliaire d'alimentation compris) supérieure ou égale à 110 lm/W.
- facteur de puissance supérieure à 0,9 quelle que soit la puissance
- conformité à la norme EN 61000-3-2 au niveau harmonique avec un taux de distorsion harmonique sur le courant inférieur à 25 %.

Fait à : Suresnes

le : 18 février 2019



Nom du signataire : Francois

DARSY

Responsable Marketing Tertiaire et

Industrie

Cette attestation du fabricant du produit ne se substitue pas aux attestations sur l'honneur demandées d'une manière générale dans le cadre des CEE.

© 2019 Signify Holding Tous droits réservés. Signify ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie concernant la précision ou l'exhaustivité des informations ci-incluses et ne pourra être tenue responsable d'une quelconque action prise en conséquence. Les informations présentées dans ce document ne constituent pas une offre commerciale et ne font partie d'aucun devis ni d'aucun contrat, sauf convention contraire avec Signify. Philips et l'emblème Philips Shield sont des marques déposées de Koninklijke Philips N.V.

www.lighting.philips.com

2019, février 6 - Les données sont sujettes à changement